# Compte rendu

|  |  |
| --- | --- |
| **GT CLSM « emploi et formation »** | **Date/lieu**17/02/21 – en visioconférence  |
| **Points à l’ordre du jour*** Rédiger les fiches projets à partir des idées proposées.
 |
| **Participants** * Aurisia BARBOSA, Psychologue de la santé, EPNAK - CRP Metz
* Laure BAUDOIN, Coordonnatrice de résidence, Etap'HABITAT
* Stéphane TINNES-KRAEMER, Coordonnateur CLSM, CH Jury
 |
| **Prochaine réunion*** 1er avril 2021 de 14h à 16h en visioconférence (inscription sur le site Internet du CLSM, rubrique agenda).
 |

## Discussion

|  |  |
| --- | --- |
| **Thèmes** | **discussion** |
| Évolution des missions du CLSM | Stéphane TK ouvre la réunion en présentant les 5 axes de travail identifiés à partir des échanges des groupes thématiques. Ces axes préfigurent l’évolution des missions du CLSM.Le bilan des groupes thématiques et les nouveaux axes sont présentés dans cette courte vidéo : <https://youtu.be/Vnp81-L7xn8>* La [synthèse](https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/projets/groupes-thematiques?download=299:pistes-d-actions-des-gt) et les comptes rendus des réunions sont consultables sur le site Internet du CLSM, rubrique « Projets > en réflexion ».
 |
| Présentation du dispositif « accompagnement vers l’emploi » | Laure Baudoin présente le projet développé en lien avec la DDCS pour favoriser l’accès à l’emploi des jeunes hébergés au FJT Etap’habitat. Il s’agit d’un dispositif d’accompagnement vers l’emploi d’une capacité de quinze places. Ce projet est réalisé avec plusieurs partenaires parmi lesquels se trouve la MDPH et Cap emploi. Ce dispositif reprend la démarche « logement d’abord » appliquée à l’emploi en proposant un accompagnement renforcé. |
| Collaboration avec les acteurs de la santé mentale | Aurisia Barbosa faire part de la difficulté posée par la limite d’âge à 20 ans pour une prise en charge par la Maison des adolescents de Moselle. Il y a tout de même une opportunité récente du soutien psychologique proposé par l’École des parents et des éducateurs de Moselle. L’EPNAK va développer un partenariat avec le CMPP pour des jeunes en IMPro. Le recrutement d’un éducateur est également en cours. Enfin, un partenariat existe avec la Clinique des addictions (CDA) du Centre hospitalier de Jury pour des actions de prévention. En retour, la CDA oriente des personnes vers l’EPNAK. Il faut tout de même noter une certaine réticence des acteurs mosellans à orienter des personnes malades psychiques vers l’EPNAK. Laure Baudoin explique travailler assez bien avec le CMP4 Paul Langevin. En particulier parce qu’elle connaît Olivier Poinsignon, assistant social dans ce CMP qui est aussi un des administrateurs du FJT. A cela s’ajoute le choix de sa structure d’employer une coordinatrice et un intervenant socio-éducatif pour accompagner au mieux les jeunes (environ 180).  |
| Rédaction des fiches actions | La fiche action est l’outil utilisé pour présenter les projets envisagés. Ce travail de rédaction permettra de passer des idées proposées au cadre de réalisation de projets communs. Pour cette étape, Stéphane TK propose de répondre pour chaque idée retenue aux dix questions suivantes :1. Quoi ? (objectif)
2. Pourquoi ? (justification de l’action)
3. Pour qui ? (bénéficiaires de l’action)
4. Comment (processus et activités)
5. Par qui (acteurs impliqués : rôle, tâches, pilotage, réalisation)
6. Avec quoi ? (ressources internes et externes, techniques, financières, humaines, matérielles)
7. Dans quel contexte ? (partenaires, menaces, opportunité)
8. Où ? (territoire concerné)
9. Quelle durée ? (planification des étapes de réalisation)
10. Quel suivi et quelle évaluation ? (tableau de bord, indicateurs)

La réflexion partagée est consultable sur Internet : <https://framindmap.org/c/maps/1060204/public> Deux sujets intéressent plus particulièrement les personnes présentes :* Sensibilisation en direction des acteurs de l’emploi et la formation.
* Information sur les dispositifs messins d’emploi et de formation adaptés aux personnes malades/handicapées psychiques.

Propositions du groupe pour mettre en projet les idées suivantes :* **Sensibilisation en direction des acteurs de l’emploi et la formation.**
* Valoriser des témoignages de personnes concernées.
* Diffuser des dépliants d'information.
* Réaliser une campagne promotionnelle.
* Créer un mooc de sensibilisation en santé mentale.
* Réaliser des capsules vidéo.
* Créer un événement.
* Organiser des stages croisés entre professionnels (vivre le métier d'un autre professionnel).
* **Information sur les dispositifs messins d’emploi et de formation adaptés aux personnes malades/handicapées psychiques.**
* Réaliser une campagne d'information.
* Repérer les dispositifs favorisant l'accès à l'emploi et la formation (exemple : dispositif de préorientation).
* Communiquer sur les dispositifs favorisant l'accès à l'emploi et la formation.
* Présenter des dispositifs.
* Présenter des expériences réussies.
* Rédiger une fiche pratique emploi/formation dans le guide santé mentale.
* Collaborer avec des réseaux existants (exemple de la collaboration FJT dans le cadre du dispositif "Accompagnement vers l'emploi").
* Identifier des structures prêtes à accueillir des stagiaires (bourse aux stages, conventions).
 |